Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_70A-DE

VILLE DE BILLY-MONTIGNY

L'an deux mille vingt-six, le 03 OCTOBRE à 10 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Yanis GAUDILLAT Maire, suite à la convocation en date du 25 SEPTEMBRE 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Arrondissement de Lens

Etaient présents :

M. GAUDILLAT Yanis, Maire
Mesdames DURIEZ-GUICHARD Lisa, MURTAS Cynthia, DE LOOZE Marie-Noëlle, Adjointes.
Messieurs BEVAN Geoffrey, GRISCHKO Benjamin, DARDENNE Jérôme, Adjoints.
Mesdames BRUNELLES Séverine, FAMIL Martine, FLAMENT Brendy, FOURNIER Angélique, OLIVIER Séverine, RUDOLPH Sabine, Conseillères Municipales.
Messieurs CAILLUYERE Joël, CAUDRELIER Jean-Michel, DUBOIS Frédéric, MARECHAL Christophe, STACHOWIAK Corentin, DEWASMES Régis, MILLIEN Alexandre, TRONI Bruno, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Monsieur FLAMENT Ludovic (pvr à M. DARDENNE Jérôme), Adjoint.
Messieurs DESPLANQUES Michel (pvr à M. BEVAN Geoffrey), FOURNIER David (pvr à M. GRISCHKO Benjamin), Conseillers Municipaux.
Mesdames LOY Virginie (pvr à Mme BRUNELLES Séverine), BRIKI Fadila (pvr à TRONI Bruno), MEGUEULLE Nathalie (pvr à M. MILLIEN Alexandre), Conseillères Municipales.

Absentes :
Mesdames ZIMOLAG Magdalena, MOPTY Aurore, Conseillères Municipales.

Secrétaire de Séance : Madame BRUNELLES Séverine.

DEL 26-70 : MODIFICATION DES TARIFS RELATIFS AU DROIT DE VOIRIE, MARCHES ET TAXIS

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée qu'il souhaite revoir certains tarifs concernant le droit de voirie, les divers marchés et les taxis.

Il propose les tarifs comme suit :

ACTIVITES	NATURE DU TARIF	MONTANT
Droits de voirie (ducasses, foires, cirque)	• Branchement armoire électrique	50€
	• Droit de place dans le cadre de cirques, ducasses :	
	- Surface inf. à 100m2	60€
	- Surface entre 100 et 250m2	80€
	- Surface sup. à 250m2	150€
Droits de voirie (occupation des trottoirs)	• Etals, terrasses / ml / an	50€ 30€

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_70A-DE

	• Porte-bicyclettes, panneaux / objet / an • Dépôts de matériaux ou échafaudage : - Occupation déclarée / ml / jour - Occupation non déclarée / ml / jour	1€ 5€
Marchés	• Marché nocturne / ml • Marché de Noël / chalet • Marché dominical : - Abonnement mensuel / ml Paiement en mairie avant le 10 du mois pour le mois suivant sur remise d'un ticket nominatif - Sans abonnement / ml - Tarif spécifique de novembre à janvier / emplacement	1€ 100€ 0,50€ 1€ 1€
Taxis	Droit de stationnement / an	150€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :
- Valider les tarifs ci-dessus
- Les mettre en place à compter du 05 Octobre 2026

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le : 05 OCT 2026

Et publication ou notification du : 06 OCT. 2026

A BILLY-MONTIGNY, le 05 OCT. 2026

Signé électroniquement par : Yanis GAUDILLAT
Date de signature : 07/10/2026
Qualité : Maire de la ville de BILLY MONTIGNY
#Signature#

MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY (P.de-C.)